

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 28 octobre 2022

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE : UN ENGAGEMENT COMMUN POUR CRÉER LE QUARTIER MODÈLE DE DEMAIN



La Métropole Européenne de Lille (MEL), en lien avec la Ville de Lille et la Fabrique des Quartiers, est depuis mars 2022, lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable ». Cet AMI a été lancé par l'État en 2021, dans le cadre de France 2030, vaste plan d'investissement pour la France de demain. Le site IENA MEXICO, l'un des quartiers lillois inscrits au NPRU de la MEL, est retenu pour bénéficier d'un accompagnement par l'État. C'est en ce sens que la Métropole Européenne de Lille, la Banque des Territoires et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ont signé avec l'État la convention « France 2030, démonstrateurs de la ville durable » afin de faire de ce quartier le fer de lance du renouvellement urbain.

Pour accompagner la transformation écologique des territoires, l'AMI « Démonstrateurs de la ville durable », opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'État dans le cadre de France 2030, vise la création d'un **réseau national de démonstrateurs**, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de **transformation écologique et de développement durable des espaces urbains français**. Ce programme s'inscrit dans la stratégie d'accélération « Solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants » et la démarche « Habiter la France de Demain », lancée par le Gouvernement en faveur de **villes sobres, résilientes, inclusives et productives**. À l'échelle nationale, ce sont 39 démonstrateurs qui ont été retenus pour relever les défis : la MEL constitue l'un d'eux.

Un quartier sain, sobre et inclusif

La signature de la convention permettra d'**accélérer la transformation de ce site** pour être au rendez-vous de la transition climatique à travers la rénovation de l'habitat, la conversion des modèles

énergétiques, l'adaptation de la ville aux usages de demain, en concertation avec les habitants. Grâce au soutien de France 2030, la MEL et ses partenaires vont pouvoir explorer finement les solutions permettant de développer des **quartiers anciens sobres, sains et inclusifs** à travers 4 piliers clés :

- **Sobriété** : habitat prototype, rénovation énergétique, aménagements favorables aux mobilités douces ;
- **Inclusion** : massification d'une démarche pour lutter contre l'habitat insalubre, clauses d'insertion, chantier d'apprentissage ou d'insertion, espaces publics vecteurs d'échanges et de mixité ;
- **Résilience** : réduction des nuisances urbaines (bruit, pollution), végétalisation dans un contexte d'ultra-densité, urbanisme favorable à la santé ;
- **Productivité** : occupation d'un hangar comme espace d'échanges et de formation à destination des acteurs du bâtiment et de l'aménagement, réduction de place de la voiture sur l'espace public pour favoriser de nouveaux usages, accompagnement des filières de rénovation.

La phase dite d'incubation, qui démarre avec la signature de cette convention pour une durée de 3 ans, va permettre de concevoir le projet en mobilisant des expertises spécifiques sur l'**énergie**, la **mobilité**, le **réemploi** et les conditions de la **rénovation durable et accessible** de l'habitat avec tous les **acteurs concernés** (le milieu professionnel, de la formation, de la recherche et du développement (R&D)) avant d'entamer officiellement les travaux de réaménagement. La Fabrique des Quartiers assurera la conduite opérationnelle de l'ensemble des études et des actions d'accompagnement du changement.

Contacts presse

Préfecture du Nord

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr**ANRU**

01 53 63 56 89

cmaire@anru.fr

MEL

06 30 46 23 35

ctesson@lillemetropole.fr**MEL**

06 30 46 40 17

alavalee@lillemetropole.fr

Ville de Lille

06 71 55 34 18

rradhoulani@mairie-lille.fr**Ville de Lille**

06 22 00 47 20

scarrara@mairie-lille.fr

Fabrique des Quartiers

03 59 00 11 60

anouat@lafabriquedesquartiers.fr**Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts**

06 85 90 07 23

celine.bouilhol@caissedesdepots.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr

À propos de la Métropole Européenne de Lille

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](https://twitter.com/MEL_Lille)

 [@metropolelille](https://www.facebook.com/metropolelille)

À propos de la Ville de Lille

Capitale de la Région Hauts-de-France, Lille est un véritable carrefour européen. Au cœur de la 4e métropole française, la ville et ses communes associées d'Hellemmes et Lomme comptent 250 000 habitants.

La Ville de Lille est engagée de longue date pour répondre aux besoins croissants de logements pour tous, pour rénover et construire plus et mieux, dans une logique de mixité sociale et de lutte contre la précarité énergétique. Elle favorise le renouvellement urbain, l'amélioration environnementale de l'habitat et plus généralement du cadre de vie dans lequel il s'inscrit. Depuis 2004, Lille a engagé un mouvement sans précédent de rénovation urbaine, tant dans ses grands quartiers d'habitat sociaux (hier Lille Sud et Porte de Valenciennes, aujourd'hui Concorde et Aviateurs) que dans ses anciens faubourgs où se concentre un habitat privé ancien dégradé (Moulins, Fives, Wazemmes, Lille Sud). Entre 2004 et 2030 plus d'1 milliard d'euro d'investissements publics seront réalisés pour la métamorphose de ces quartiers.

[Ville de Lille](http://www.villedeLille.fr)

 [Ville de Lille](https://twitter.com/VilledeLille)

 [Ville de Lille / Ville de Lille](https://www.facebook.com/VilledeLille)

À propos de l'ANRU

L'ANRU met en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

Pour en savoir plus : www.anru.fr

À propos de la Fabrique des Quartiers

La fabrique des quartiers est un outil métropolitain dédié aux « actions qui concourent à la requalification et la revitalisation des quartiers d'habitat ancien dégradé ». Son capital social est détenu par la Métropole Européenne de Lille (actionnaire majoritaire) et par les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Société publique Locale d'Aménagement (SPLA), elle travaille pour le compte exclusif de ses actionnaires et sur leur territoire : son activité s'inscrit dans une forme spécifique d'économie que l'on peut qualifier de « publique, locale et négociée ».

<http://www.lafabriquedesquartiers.fr>



[La fabrique des quartiers](#)



[La fabrique des quartiers](#)